

2019 : version 9.2

(mai)

Note préalable : un travail de fond a été mené sur le mécanisme de transmission des notices entre Decalog SIGB et les portails. Ce travail devrait nous permettre dans les semaines qui viennent de rétablir la transmission en journée à des fréquences élevées des modifications au portail.

- [1. Gestion de l'âge minimum pour le prêt](#)
- [2. Administration du réseau : gestion des bassins de sites](#)
- [3. Recherche : préinitialisation des valeurs par défaut de la recherche simple](#)
- [4. Catalogage : prise en compte des éditeurs en 219](#)
- [5. Paramétrage : prise en compte des périodes de fermeture dans les règles de retard](#)
- [6. Assistants de prêts : modifications pour une meilleure compréhension](#)

1. Gestion de l'âge minimum pour le prêt

ATTENTION : cette évolution n'est disponible que pour les clients disposant de l'option « [Grilles de catalogage paramétrables](#) ».

Une nouvelle option a été ajoutée au niveau de la notice dans Decalog SIGB pour permettre de gérer l'âge minimum pour le prêt. Cette option est directement activable par les utilisateurs de Decalog SIGB depuis le module Administration du réseau, onglet Site (ou Réseau, si réseau de bibliothèque), sous-onglet Fonctionnalités supplémentaires.

Fonctionnalités supplémentaires

Circulation

- Gestion des membres de groupe
- Gestion d'une adresse abonné temporaire
- Gestion des regroupements d'abonnés
- Gestion de la vérification de l'historique des prêts
- Gestion des porte-monnaie
- Gestion de la détection de doublons de communes et voies
- Gestion des navettes de réservation
- Communication par SMS

Catalogue professionnel

- Gestion des grilles de catalogage paramétrables
- Gestion de l'âge minimum pour le prêt
 - ☒ Activer la gestion de l'âge minimum pour le prêt [Consulter la documentation](#)
 - Cette option permet de gérer la notion d'âge minimum pour le prêt. Plusieurs tables différentes d'âge minimum peuvent être créées (PEGI, signalisation CSA, etc,...) et seront proposées au niveau de la notice en catalogage. Une fois renseignée, cette notion permet de bloquer le prêt et la réservation des exemplaires concernés aux abonnés qui n'ont pas l'âge requis pour les emprunter.
- Gestion des catégories d'exemplaires

Le fait de cocher cette option permet l'apparition dans le module Paramètres d'une nouvelle entrée « Âge minimum pour le prêt » dans l'onglet Listes.



Cette interface fonctionne exactement sur le même modèle que les centres d'intérêt et classifications : il suffit de créer une table et d'ajouter les valeurs qui la composent. Dans le cas de l'âge minimum, nous pourrions ainsi avoir deux tables : [les catégories d'âge PEGI](#) (pour les jeux vidéos) et [les indications d'âge CSA](#) (pour les films). Après saisie dans les paramétrages, nous obtiendrions ainsi cela :

Centres d'intérêt et classifications spécifiques Âge minimum pour le prêt Profils de dérivation des réservoirs Origines externes Catalogue - exemplaire Classifications pour le prêt Statuts pour le prêt et la réservation Acquéreurs externes Fournisseurs Localisations - sous-localisations Motifs d'élimination Modèles d'étiquettes de cotes Circulation Cotisations Catégories d'abonnés Types de regroupement Porte-monnaie	Ajouter une table Libellé de la table CSA PEGI Contenu de la table CSA Ajouter Âge Libellé Effacer Rechercher <table> <thead> <tr> <th>Âge</th><th>Libellé</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10</td><td>Déconseillé aux moins de 10 ans</td></tr> <tr> <td>12</td><td>Déconseillé aux moins de 12 ans</td></tr> <tr> <td>16</td><td>Interdit aux moins de 16 ans</td></tr> <tr> <td>18</td><td>Interdit aux moins de 18 ans</td></tr> </tbody> </table>	Âge	Libellé	10	Déconseillé aux moins de 10 ans	12	Déconseillé aux moins de 12 ans	16	Interdit aux moins de 16 ans	18	Interdit aux moins de 18 ans
Âge	Libellé										
10	Déconseillé aux moins de 10 ans										
12	Déconseillé aux moins de 12 ans										
16	Interdit aux moins de 16 ans										
18	Interdit aux moins de 18 ans										

Il est tout à fait possible de se créer également une table d'âge minimums « maison », qui définirait des limitations d'âge imposées par la bibliothèque en cas de besoin.

Il est ensuite nécessaire d'ajouter ces tables dans les grilles de catalogage concernées : si par exemple des grilles de catalogage ont été créées pour chaque type de document, il pourra être intéressant d'ajouter la table PEGI sur les grilles réservées aux jeux vidéos, et la table CSA pour les grilles concernant les films. Si ce n'est pas le cas et qu'on ne possède qu'une grille générique, on ajoutera les deux tables dans la grille. Ce paramétrage est à faire dans l'onglet Grilles de catalogage, du module Paramètres.

Grille de catalogage : modification

Document

Tous les documents

Fascicule

Tous les fascicules

Notice analytique

Toutes les analytiques

Œuvres

Tous les champs

Disponible ☒ Préaffiché ☒ Catalogueur Occasionnel Dérivé ☒ Catalogueur Occasionnel Contrôle Par défaut

Classifications et indexations

Tous les champs

Classification principale

Classifications

Centres d'intérêt

Classifications numériques

Âge minimum pour le prêt

CSA

PEGI

Indexations matières

Disponible ☒ Préaffiché ☒ Catalogueur Occasionnel Dérivé ☒ Catalogueur Occasionnel Contrôle Par défaut

Une fois ce paramétrage effectué, il est possible d'utiliser les tables d'âge minimum sur les notices cataloguées.

Les tables sont accessibles depuis le bloc « Classification et Indexations » de la grille de catalogage, entre les tables de centre d'intérêt et les indexations matières.

Classifications et Indexations

Classification principale

Classifications

Centres d'intérêt

Âge minimum pour le prêt

Indexations matières

CSA

PEGI

On peut ainsi renseigner l'information dans la grille, qui sera bien sûr également affichée dans la vue détaillée de la notice.

Classifications et Indexations

Classification principale

Classifications ➕ Ajouter une classification

Centres d'intérêt ➕ Ajouter un centre d'intérêt

Type de jeu vidéo **PlayStation 4**

Âge minimum pour le prêt ➕ Ajouter un âge minimum pour le prêt

PEGI

Indexations matières ➕ Ajouter une

Analyse

Contenu ➕ Ajouter une notice analyt

3 — PEGI 3

7 — PEGI 7

12 — PEGI 12

16 — PEGI 16

18 — PEGI 18

Page 1 sur 1

decalog SIGB Angélique DUPONT Site A

Recherche & catalogage Autorités Exemplaires

Document : détails

➕ Ajouter ✎ Modifier ✖ Supprimer 🔄 Dupliquer 📄 Ajouter à cette notice ✎ Modifier ex. ou sugg. 🌟 Réserver

Call of Duty : Black Ops 4

Activision

Classification

Type de jeu vidéo : PlayStation 4

PEGI : PEGI 18

Détails

EAN/ISBN : B07BBW1CCR

☒ Origines

Des critères de recherche avancée sur les tables d'âge minimum sont accessibles dans les critères relatifs aux informations bibliographiques.

Elles peuvent également faire l'objet de traitements par lot (module Catalogues > onglet Recherche & catalogage > bouton Traitements par lot) : elles font partie des données de la notice exportables vers un tableur et peuvent être modifiées par lot sur un ensemble de notices.

decalog SIGB Angélique DUPONT Site A

Recherche & catalogage Autorités Exemplaires

Ajouter Modifier Supprimer Voir le détail Dupliquer Réserver

Recherche simple Recherche avancée

Critère

Nouvelle recherche

Dernières notices

Panier (documents)

Informations bibliographiques

- Tous critères
- Type de notice
- Type d'expression ou nature de l'oeuvre
- Titre
- Responsable intellectuel
- Sujet
- Année d'édition

Classification / Centre d'intérêt / Âge minimum

Autres informations bibliographiques

Niveau de catalogage

Panier de notices

Informations exemplaires

- Site dépositaire
- Public visé
- Cote
- Actuellement en nouveauté
- Autres informations exemplaires
- Panier d'exemplaires

Informations suggestions

- Site dépositaire
- Autres informations suggestions
- Panier de suggestions

Liste des notices

Notice	Type ...	Disponibilité
Vous devez effectuer une recherche		

Classification

- Dewey
- ESAR
- PCDM4

Centre d'intérêt

- Centre d'intérêt cinéma
- Centre d'intérêt littéraire
- Centre d'intérêt multimédia
- Centre d'intérêt musical
- Etat notice
- Niveau de lecture
- Test
- Type de jeu vidéo

Âge minimum

- CSA
- PEGI

Enfin, le prêt de l'un des exemplaires d'une notice possédant une limitation d'âge engendrera bien sûr un contrôle sur l'âge de l'abonné : si l'abonné n'a pas l'âge requis pour emprunter ce document, un avertissement s'affiche (avertissement qu'il est possible ou non d'ignorer selon les droits attribués à l'utilisateur qui fait le prêt). Le contrôle sur l'âge est également effectué lors d'une demande de réservation.

Forcer le prêt



Cet exemplaire ne peut être prêté à cet abonné en raison de l'âge minimum pour le prêt :
Déconseillé aux moins de 12 ans

Durée du prêt (en jours)

3

Forcer le prêt

Renoncer au prêt

Pour les bibliothèques disposant d'assistants de prêts : ce cas est également pris en compte sur l'assistant de prêt. Comme d'habitude, le message à afficher dans ce cas est à paramétrer dans Administration du réseau > Assistants de prêts. A noter que le « %s » sera remplacé par l'âge minimum pour le prêt dans le message affiché sur l'assistant.

Assistant de prêt : modification

Message adulte

Vous avez atteint le nombre maximum de prêts (%s) autorisé pour cette catégorie de documents.

Message enfant

Vous avez atteint le nombre maximum de prêts (%s) autorisé pour cette catégorie de documents.

Âge minimum pour le prêt non atteint

Bloquer le prêt



Afficher un message



Message adulte

Vous n'avez pas l'âge requis pour emprunter ce document : %s. Merci de vous adresser à un bibliothécaire.

A noter que cette notion est également prise en compte dans les statistiques (elle peut être ajoutée dans un tableau sur simple demande au service support, et sera ajoutée dans certains tableaux par défaut prochainement) :

Colonnes

Lignes

Filtres

Exemplaire éliminé ? Site dépositaire Site actuel Etat de l'exemplaire Document périodique ? Classification principale Langue du document principale Langue d'origine principale

Table de la classification Libellé de la classification Code de la classification 1 Table du centre d'intérêt Code du centre d'intérêt 1 Libellé du centre d'intérêt Numéro de la série Série

Collection Année du dernier prêt Année du dernier prêt hors fonctionnel Prêté à Prêté à - Type Nombre de prêts total (ex) Code-barres de l'exemplaire Exemplaire en nouveauté ?

Exemplaire en nouveauté lors de la mise à l'inventaire ? Cote Cote 1 Année de mise à l'inventaire Date de mise à l'inventaire Localisation Classification pour le prêt Statut

Fournisseur Acquéreur Support Prix Prix remis Piège

Restrictions actives :

Exemplaire éliminé ? : Non

Heure : 8:47 Lignes : 11 Colonnes : 5

Table d'âge minimum	Libellé d'âge minimum	Âge d'âge minimum	Description du document	Nombre d'exemplaires
CSA	Déconseillé aux moins de 10 ans	10	Fast food, fast women / Amos, Kollek, ... [Océan Films : 2004]	1
			Le Côté obscur de l'amour / Nawfel Saheb-Ettaba ... [Janus diffusion]	1
	Déconseillé aux moins de 12 ans	12	House of cards : saison 3, série US / ... [Sony Pictures Home Entertainment : 2015]	1
			Shining / Stanley, Kubrick, ... [Warner home video : 2001]	2
	Interdit aux moins de 16 ans	16	Les 8 salopards / Quentin, Tarantino, ... [M6 vidéo : 2016]	2
PEGI	Déconseillé aux moins de 3 ans	3	Fifa 18	1
			Gran Turismo 6	1
	Déconseillé aux moins de 7 ans	7	Minecraft / Sony	1
	Interdit aux moins de 12 ans	12	Final Fantasy X/X-2 HD Remaster	1
	Interdit aux moins de 16 ans	16	Destiny	1

Concernant l'exploitation de cette notion sur les portails publics, tous les portails bloquent automatiquement la demande de réservation si l'abonné n'a pas l'âge requis.

Il est prévu de mieux gérer cette notion en affichant un message spécifique lorsque la réservation est refusée (actuellement on aura seulement un message générique « La réservation est impossible »), et de pouvoir exploiter ces tables en tant que facettes sur le portail.

Il est important de noter que ces évolutions (paragraphe ci-dessus) ne seront faites que sur la nouvelle gamme Decalog PORTAIL (Essentiel, Pro et Intégral), et non sur Opac3d, e-Sézhame ou portails antérieurs.

2. Administration du réseau : gestion des bassins de sites

ATTENTION : cette évolution n'est disponible que pour les clients disposant de l'option « Grilles de catalogage paramétrables ». Option réservée aux réseaux de bibliothèques.

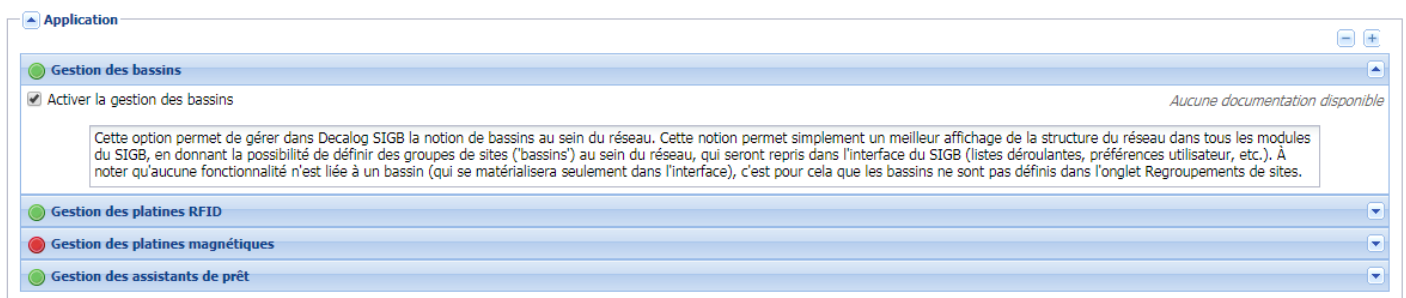
De par leur taille et le nombre de sites qu'ils regroupent, certains réseaux de bibliothèques s'organisent en leur sein en sous-réseaux, définis le plus souvent selon leur proximité géographique. Ce sont ces sous-réseaux que nous appellerons « bassins ».

Ainsi, dans un réseau de 20 sites, nous pourrions avoir un bassin de 3 sites (exemple : une bibliothèque et ses deux annexes), puis un autre bassin de 5 sites (exemple : les 5 bibliothèques d'une même commune), puis les 12 autres sites qui font simplement partie du réseau (sites hors bassins).

Le bassin permet de **réunir visuellement** les sites qui forment une « sous-entité » au sein du réseau, qui seront ensuite présentées de cette façon partout dans le logiciel. Il s'agit simplement d'une façon d'organiser et de **présenter le réseau**.

La mise en commun de fonctionnalités entre les sites sera gérée par ailleurs, via les regroupements de sites (navettes de retour, navettes de réservation, cartes communes, ...).

La gestion des bassins est soumise à l'activation d'une option, activable dans le module Administration du réseau > onglet Réseau > sous-onglet Fonctionnalités supplémentaires.



L'activation de cette fonctionnalité a pour effet de modifier l'interface de l'onglet Réseau après déconnexion puis reconnexion, en ajoutant, entre les encarts « Réseau » et « Sites » un nouvel encart « Bassin ». Ci-dessous avec un réseau de 6 sites :

Avant l'activation des bassins :

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque de

Utilisateurs Réseau Profils Assistants de prêts

Ajouter un site Modifier

Réseau

Reseau des mediatheques du Haut-Vivaraïs

Sites

Nom Effacer Rechercher

Nom

- Médiathèque de la Vallée du Doux
- Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux
- Médiathèque du plateau du Haut-Lignon
- Médiathèque des Dévières
- Point lecture des Dévières
- Bibliothèque des collines de Monteil

Après l'activation des bassins :

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque de

Utilisateurs Réseau Profils Assistants de prêts

Ajouter Modifier

Réseau

Reseau des mediatheques du Haut-Vivaraïs

Bassins

Nom Effacer Rechercher

Nom

Sites

Nom Effacer Rechercher

Nom

Hors bassin

- Médiathèque de la Vallée du Doux
- Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux
- Médiathèque du plateau du Haut-Lignon
- Médiathèque des Dévières
- Point lecture des Dévières
- Bibliothèque des collines de Monteil

La définition des bassins est possible en cliquant sur le bouton Ajouter > Bassin : il suffit de nommer le bassin puis de cocher les sites qui en font partie. Lors de la définition des bassins, les sites figurant au-dessous se réorganisent automatiquement au sein des bassins définis.

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque de la Vallée du Doux

Utilisateurs Réseau Profils Assistants de prêts Plaines Regroupements de sites Comptes SMS Planificateur de tâches

Ajouter Modifier

Réseau

Reseau des mediatheques du Haut-Vivarais

Bassins

Nom Effacer Rechercher

Nom

- Bassin Doux/Eyrieux
- Bassin des Dévières

Sites

Nom Effacer Rechercher

Nom

Bassin Doux/Eyrieux

- Médiathèque de la Vallée du Doux
- Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

Bassin des Dévières

- Point lecture des Dévières
- Médiathèque des Dévières

Hors bassin

- Médiathèque du plateau du Haut-Lignon
- Bibliothèque des collines de Monteil

Modifier un bassin

Informations

Nom: Bassin des Dévières

Sites

- ☒ Reseau des mediatheques du Haut-Vivarais
 - ☐ Médiathèque de la Vallée du Doux
 - ☐ Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux
 - ☐ Médiathèque du plateau du Haut-Lignon
 - ☒ Point lecture des Dévières
 - ☒ Médiathèque des Dévières
 - ☐ Bibliothèque des collines de Monteil

Valider Annuler

Les bassins peuvent être réordonnés entre eux à l'aide de la flèche verte, de même que les sites à l'intérieur des bassins : c'est cet ordre qui sera conservé pour la présentation du réseau partout ailleurs dans le logiciel.

Sites

Nom Effacer Rechercher

Nom

Bassin Doux/Eyrieux

- Médiathèque de la Vallée du Doux
- Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

Bassin des Dévières

- Médiathèque des Dévières
- Point lecture des Dévières

Hors bassin

- Médiathèque du plateau du Haut-Lignon
- Bibliothèque des collines de Monteil

Note pour les réseaux de médiathèques qui n'ont pas activé la gestion des bassins :
l'organisation de l'ordre des sites est également possible (et sera reprise dans le logiciel).

La présentation du réseau telle qu'elle a été définie dans la gestion des bassins est ainsi reprise partout dans le logiciel :

- Dans les arbres de sélection des sites, comme par exemple lors de la définition d'une cotisation :

The screenshot shows the 'decalog SIGB' interface for 'Angélique DUPONT' and 'Médiathèque de la Vallée du Doux'. The 'Cotisation : modification' form is active, with fields for 'Libellé', 'Durée (en jours)', 'Montant', and various rule sets. The 'Sites' dropdown is open, showing a tree structure of library networks and sites. The 'Réseau des mediatheques du Haut-Vivarais' is selected, showing sub-items like 'Bassin Doux/Eyrieux', 'Médiathèque de la Vallée du Doux', 'Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux', 'Bassin des Dévières', 'Médiathèque du plateau du Haut-Lignon', and 'Bibliothèque des collines de Monteil'. The 'Médiathèque de la Vallée du Doux' is highlighted.

- Dans toutes les listes déroulantes impliquant la sélection d'un site, comme par exemple dans la recherche avancée d'exemplaires :

decalog SIGB
Angélique DUPONT
Médiathèque de la Vallée du Doux

Recherche & catalogage
Périodiques
Abonnements
Autorités
Exemplaires
Récolement

Modifier
Supprimer

Liste des exemplaires

Recherche simple
Recherche avancée

Site depositaire
Type d'expression
Périodique
Cote
Localisation
Public visé

Médiathèque de la Vallée du

☐ Bassin Doux/Eyrieux
☒ Médiathèque de la Vallée du Doux
☐ Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux
☐ Bassin des Dévières
☐ Médiathèque des Dévières
☐ Point lecture des Dévières
☐ Médiathèque du plateau du Haut-Lignon
☐ Bibliothèque des collines de Monteil

Remarque importante : l'organisation en bassins est pour l'instant effective uniquement sur Decalog SIGB et n'est pas exploitée côté portail.

3. Recherche :

préinitialisation des valeurs par défaut de la recherche simple

Les listes déroulantes qui suivent le champ de recherche simple dans le module Catalogues sont désormais préinitialisées aux valeurs les plus fréquemment utilisées :

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque de la Vallée du Doux

Recherche & catalogage Autorités Exemplaires

Ajouter Modifier Supprimer Voir le détail Dupliquer Réserver

Recherche simple

Tous critères Document

Site dépositaire Médiathèque de la Vallée du Doux

Affiner Rechercher

Recherche avancée

Dernières notices modifiées

Panier (documents / fascicules)

Liste des notices

Notice	Type ...	Disponibilité	Disponibilité (a...	Disponibilité (ex. nu...	Description
Vous devez effectuer une recherche pour obtenir une liste de résultats.					

Equivalent ci-dessous pour les bibliothèques isolées :

Tous critères Document

☒ Au moins 1 ex.

Affiner Rechercher

- Liste « Critère » : préinitialisée à « Tous critères »
- Liste « Notice » : préinitialisée à « Document »
- Présence d'un exemplaire :
 - Pour les réseaux de bibliothèques : liste « Site dépositaire » : préinitialisée au site de travail (indiqué en haut à gauche de l'écran, à côté du nom de l'utilisateur connecté)
 - Pour les bibliothèques isolées : case à cocher « au moins 1 ex. » cochée.

Si l'on souhaite modifier ces valeurs par défaut (propres à chaque utilisateur), il suffit de les modifier dans ses préférences utilisateur, accessibles au clic sur le nom de l'utilisateur connecté en haut à gauche de l'écran :

Préférences utilisateur

Angélique DUPONT (dupont.a@mediathequevalleedoux.fr)

InformationsCataloguePrêts - RetoursAttribution des réservations

Catalogage : valeurs par défaut

Type d'expressionSélectionner le type d'expression : texte, musique et son, ...

Langue de l'expression

Localisation (sect/dépt/...)

Sous-localisation

Public visé

Support

Classification pour le prêt

Fournisseur

Destinataire de l'acquisition

Acquéreur

Ligne budgétaire

Catégories

Etat de l'exemplaire

Identifiant visuel

Numéro d'inventaire

Valeur d'assurance

Recherche professionnelle : valeurs par défaut

CritèreTous critères

Type de noticeDocument

Site dépositaire

Vue détaillée : valeurs par défaut

☐ Afficher tous les exemplaires du réseau

☐ Afficher toutes les suggestions du réseau

ValiderAnnuler

4. Catalogage : prise en compte des éditeurs en 219

Decalog participe à deux groupes de travail liées à la formalisation structurelle et technique du FRBR-LRM :

- Nous participons à toutes les réunions des éditeurs organisées par le groupe « Transition Bibliographique ». Pendant ces réunions, l'objectif est d'étudier avec les agences bibliographiques que sont la BnF et l'ABES les impacts dans les SIGB des bibliothèques des modifications qu'elles souhaitent opérer dans leurs données.
- Decalog fait également partie du CfU (Comité français UNIMARC - <https://www.transition-bibliographique.fr/systemes-et-donnees/comite-francais-unimarc>) dont le but est de formuler, pour la France, des évolutions du format UNIMARC d'échange en cohérence avec le Groupe « Transition Bibliographique ».

Dans ce cadre, nous lançons régulièrement des modifications dans Decalog SIGB pour progressivement prendre en compte ces changements lorsqu'ils sont actés.

La BnF a modifié le champ dans lequel les éditeurs sont indiqués, passant ainsi d'un champ 210 au champ 219. Nous avons donc amélioré notre algorithme de récupération des notices pour parcourir le champ 219 (en plus du 210, qui peut encore être utilisé par certains fournisseurs de notices).

5. Paramétrage : prise en compte des périodes de fermeture dans les règles de retard

Les règles de retard peuvent être définies dans le module Paramètres, onglet Règles (cotisations), et permettent de sanctionner l'abonné au retour d'un document en retard, par une pénalité financière ou bien une interdiction de prêt.

Il est par exemple possible de définir une amende de 20 centimes par jour de retard : l'amende est donc calculée et affectée à l'abonné au retour du document en retard.

Pour poursuivre cet exemple, jusqu'à présent, les 20 centimes de retard par jour prenaient nécessairement en compte tous les jours écoulés, y compris les jours où la bibliothèque était fermée. Ainsi, pour un document rendu avec 7 jours de retard, on obtenait nécessairement une amende de 1,40 € (20 cts x 7).

Désormais, il est possible lors du calcul des amendes au retour de tenir compte des jours de fermeture de l'établissement : ainsi, si sur une semaine la bibliothèque est fermée deux jours, l'amende générée se calculera sur 5 jours au lieu de 7 (1€ au lieu de 1,40€ dans notre exemple).

Ce paramétrage n'est pas activé par défaut et est accessible au niveau de chaque site (dans Administration du réseau > Site / Réseau) :

Modifier un site

Informations

Nom

NOTE : vous pouvez appeler le support téléphonique si vous souhaitez modifier le nom de votre bibliothèque

Paramètres

[Calendrier](#)[Transfert](#)[SMS](#)[Portail public](#)[Acquisition](#)

Réervations

Nombre maximum de réservations par exemplaire 

Si un exemplaire est **disponible sur mon site** :

- ☒ Autoriser l'attribution directe par les professionnels du site 
- ☒ Autoriser la réservation par les professionnels des autres sites 
- ☒ Autoriser la réservation par les abonnés depuis le portail public 

Si les exemplaires de mon site **ne sont pas réservables** :

- ☒ Autoriser la réservation forcée par les professionnels de mon site 
- ☒ Autoriser la réservation forcée par les professionnels des autres sites 

Prêts - retours

- ☐ Encaissement avec reçu
- ☒ Afficher un message au retour d'un exemplaire en nouveauté
- ☒ Autoriser le prêt de mes exemplaires localisés par erreur dans un autre site 

Comptabiliser dans les règles de retard :

- ☒ Les jours de fermeture hebdomadaires
- ☒ Les périodes de fermeture annuelles

Abonnés

Lors de la création d'un abonné de type 'Personne', mettre  

Lors de la création d'un abonné de type 'Groupe', par défaut :

- Cocher l'option 'Permettre la gestion des membres depuis le compte sur le portail public' ☐ Oui ☒ Non
- Initialiser l'option 'Classer les membres du groupe' à ☒ Nom ☐ Prénom
- Initialiser l'option 'Saisie d'un membre lors d'un prêt au groupe' à ☐ Obligatoire ☐ Conseillée ☒ Facultative

Ce paramétrage distingue les jours de fermeture hebdomadaires (ex : fermeture le dimanche et le lundi) des périodes de fermeture annuelles (ex : les vacances d'été, la période de Noël, etc.).

Par exemple, il suffit de décocher la case « périodes de fermeture annuelles » pour que les vacances de la bibliothèque n'incrémentent pas le montant de l'amende due par l'abonné à son retour.

6. Assistants de prêts : modifications pour une meilleure compréhension

Attention : cette évolution ne concerne que les bibliothèques disposant d'assistants de prêt.

Une petite modification, sans incidence sur le fonctionnement actuel des assistants de prêt, a été apportée à l'interface de configuration de ces derniers (accessible depuis Administration du réseau > Assistants de prêt).

La case à cocher « Bloquant » dont la signification pouvait être ambiguë et varier selon les cas, a été remplacée par deux cases à cocher distinctes.

Versions antérieures :

Gestion des erreurs lors du prêt	
Abonné non trouvé	
Bloquant	☒
Message adulte	Le numéro de carte ne correspond pas à un lecteur référencé.
Exemplaire non trouvé	
Bloquant	☒
Message adulte	Le prêt de ce document est impossible. Son code à barres semble erroné.
Message enfant	Le prêt de ce document est impossible. Son code à barres semble erroné.
Exemplaire appartenant à un autre site	
Bloquant	☒
Message adulte	Cet exemplaire appartient à une autre bibliothèque. Merci de vous adresser à un bibliothécaire.

Version actuelle :

Gestion des erreurs lors du prêt	
Abonné non trouvé	
Bloquer le prêt	☒
Afficher un message	☒
Message adulte	Le numéro de carte ne correspond pas à un lecteur référencé.
Exemplaire non trouvé	
Bloquer le prêt	☒
Afficher un message	☒
Message adulte	Le prêt de ce document est impossible. Son code à barres semble erroné.
Message enfant	Le prêt de ce document est impossible. Son code à barres semble erroné.
Exemplaire appartenant à un autre site	
Bloquer le prêt	☒
Afficher un message	☒

Comme indiqué précédemment, il s'agit simplement d'une reprise de l'interface, qui n'apporte pas d'évolution fonctionnelle notable : ce qui était nécessairement bloquant auparavant le reste (cases à cocher grisées, cochées, non modifiables), et toute cause bloquante est nécessairement accompagnée d'un message.